



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES SOINS DE SANTÉ

Troisième session de la
57^e législature du
Nouveau-Brunswick

le 21 mai 2013

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Bonenfant, président
M^{me} Wilson, vice-présidente
M. K. MacDonald
M^{me} Lynch

M. S. Robichaud
M. Davis
M. Fraser
M. Arseneault

le 21 mai 2013

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des soins de santé demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 17 avril 2013 à la Chambre de l'Assemblée législative et, sur la motion de M. Wetmore, appuyé par M. Davis, M. Bonenfant est élu président du comité.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 17 et 24 avril et les 1^{er}, 3, 7, 10 et 15 mai 2013 afin d'étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 4 avril 2013. Le comité fait rapport qu'il a accompli une partie du travail à ce sujet.

Le comité fait en outre rapport que le temps alloué au comité pour l'étude des prévisions budgétaires est écoulé. Conformément à la résolution de la Chambre adoptée le 4 avril 2013, les prévisions budgétaires du ministère de la Santé sont renvoyées de nouveau au Comité des subsides pour qu'il les étudie.

Je propose, appuyé par le député de Petitcodiac, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Yvon Bonenfant, député